

COMMUNE DE GALERIA

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Date de l'acte : **29 Août 2025**

Suivant acte reçu par Maître Marion COSTA, Notaire titulaire d'un Office notarial à CALENZANA (20214),

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil.

Identité du requérant :

La Société dénommée FALASORMA, Autre société civile au capital de 137204,12 €, dont le siège est à GALERIA (20245), identifiée au SIREN sous le numéro 337 945 828 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Désignation du Bien :

A GALERIA (HAUTE-CORSE) 20245 LIEUDIT MEZZANA.

Une parcelle de terre

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
F	709	MEZZANA	00 ha 48 a 26 ca

Tel que le **BIEN** existe, avec tous droits y attachés, sans aucune exception ni réserve.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : mlc@notaires.fr

Pour avis,

Maître Marion COSTA, Notaire